

LOI DE TRANSFORMATION DE LA FONCTION PUBLIQUE

LISTE DES DISPOSITIONS D'APPLICATION IMMEDIATE

Références

- Loi n°2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique

GESTION RH		
Article 22	Élargissement des recrutements de contractuels en remplacement d'agents momentanément absents pour une courte durée	Modifie l'article 3-1 de la loi 84-53
Article 24	Suppression de l'obligation faite aux employeurs publics locaux de nommer en tant que fonctionnaire stagiaire un agent contractuel admis à un concours	Modifie l'article 3-4 de la loi 84-53
Article 25	Simplification des procédures de mutation des « proches aidants »	Modifie l'article 54 de la loi 84-53
Article 40	Création d'un congé de proche aidant	Modifie l'article 57 de la loi 84-53
Article 40	Période de préparation au reclassement : sur la base du volontariat, pendant le congé pour raison de santé, possibilité de formation, bilan de compétence, réalisation de missions temporaires	Modifie l'article 85-1 de la loi 84-53
Article 70	Introduction du double détachement dans la FPT en vue d'accomplir un stage de formation	Modifie l'article 66 de la loi 84-53
Article 71	Possibilité de portabilité du CDI entre les trois versants de la FP	Modifie l'article 3-5 de la loi 84-53
Article 74	Durcissement des conditions de retour de disponibilité pour suivre son conjoint dans la FPT à compter du 01/01/2020	Modifie l'article 67 de la loi 84-53
Article 77	Garanties apportées aux fonctionnaires détachés sur un emploi fonctionnel lorsqu'ils sont déchargés de fonctions	Modifie l'article 53 de la loi 84-53
Article 85	Maintien des droits à avancement durant 5 ans maximum des fonctionnaires placés en congé parental ou en disponibilité de droit pour élever un enfant de moins de 8 ans + Prise en compte de la répartition équilibrée F/H au vu du plan d'actions et des promus-promouvables	Modifie les articles 72, 75 et 79 et crée l'article 75-1 dans la loi 84-53

REMUNERATION		
Article 28	Inscription dans le statut général des principes de fixation de la rémunération des agents contractuels	Modifie l'article 20 de la loi 83-634 et l'article 136 de la loi 84-53
Article 29	Précisions relatives au régime indemnitaire : Prise en compte des résultats collectifs + Maintien du Ri en congé maternité, paternité, adoption et accueil de l'enfant	Modifie l'article 88 de la loi 84-53
Article 41	Répartition du supplément familial de traitement en cas de séparation des parents	Modifie l'article 20 de la loi 83-634
Article 63	Fin de la majoration de la rémunération des apprentis préparant un certain niveau de diplôme	Supprime l'article L6227-7 du code du travail
DISCIPLINE		
Article 31	Harmonisation de l'échelle des sanctions au sein des trois versants de la FP + Dispositions relatives aux témoins + Nouvelles règles du sursis + Règles d'effacement des sanctions + Parité numérique des CCP	Modifie l'article 29 de la loi 83-634 et les articles 89, 90 et 136 de la loi 84-53
Article 32	Suppression des conseils de discipline de recours	Supprime les articles 90 bis et 91 de la loi 84-53
EGALITE PROFESSIONNELLE		
Article 37	Publication annuelle de la somme des plus hautes rémunérations et répartition femmes/hommes	Disposition autonome
CDG / CNFPT		
Article 40	Possibilité pour les CDG de créer des services de médecine agréée et de contrôle	Modifie l'article 26-1 de la loi 84-53
Article 51	Délégation de pouvoirs au sein des CDG	Modifie l'article 13 de la loi 84-53
Article 52	Délégation de pouvoirs au sein du CNFPT	Modifie l'article 12 de la loi 84-53

TEMPS DE TRAVAIL		
Article 49	Introduction du télétravail ponctuel (après avis du CT et délibération)	Modifie l'article 133 de la loi 2012-347
Article 56	Encadrement du droit de grève dans certains services publics locaux (conditionné à l'engagement de négociation préalable en vue de la signature d'un accord local)	Crée l'article 7-2 dans la loi 84-53
FORMATION		
Article 64	Formation systématique des agents publics accédant à des fonctions de managers	Modifie l'article 22 de la loi 83-634
FONCTIONNAIRES MOMENTANEMENT PRIVES D'EMPLOI		
Article 21	Fin de l'exonération des charges s'agissant des FMPE lorsque la suppression du poste résulte d'une décision s'imposant à l'employeur	Modifie l'article 97 de la loi 84-53
Article 77	Possibilité de conclure un protocole lors de la fin de détachement sur emploi fonctionnel	Modifie l'article 53 de la loi 84-53
Article 78	Encadrement de la prise en charge des FMPE en cours et des nouveaux FMPE	Modifie l'article 97 de la loi 84-53
Article 79	Admission à la retraite des FMPE	Modifie l'article 97 de la loi 84-53
GROSSESSE		
Article 46	Possibilité d'aménagement horaire un an après une naissance pour l'allaitement d'un enfant	Disposition autonome
Article 81	Ajout de l'état de grossesse aux critères ne permettant aucune distinction entre fonctionnaires	Modifie l'article 6 de la loi 83-634
Article 84	Inapplication du jour de carence pour les congés maladie liés à l'état de grossesse	Modifie l'article 115 de la loi 2017-1837 (loi de finances)
CONCOURS		
Article 83	Modification des conditions d'organisation des concours dans la FPT (répartition équilibrée)	Modifie les articles 16 ter, 16 quater, 42 de la loi 83-634